

## Artériographie périphérique

L'artériographie périphérique est un examen radiologique utilisé pour diagnostiquer l'artériopathie périphérique, maladie qui suppose le rétrécissement (la sténose) ou l'obstruction des artères du territoire périphérique, à savoir la carotide, la rénale, les artères viscérales (la mésentérique ou la céliaque) et particulièrement les artères des membres inférieurs (l'iliaque, l'artère fémorale-poplitée ou les artères du mollet).

Cette investigation est effectuée sous anesthésie locale, avec des risques extrêmement réduits, en étant une procédure minimalement invasive. Le lieu d'introduction de la sonde de cathétérisme est soit à la base du membre inférieur, soit sur le bras - à la hauteur du coude - ou plus rarement au niveau de l'avant-bras. On fait avancer le cathéter, sous le contrôle de l'imagerie médicale, à travers les vaisseaux sanguins, à l'aide de l'angiographe, dans les artères ciblées pour l'investigation, la substance de contraste est injectée et les images sont enregistrées afin de visualiser exactement comment le sang circule et de dépister les éventuelles occlusions ou sténoses.

Les effets secondaires qui puissent apparaître pendant l'examen sont soit de nature allergique (au iode contenu par la substance de contraste, cas dans lequel, quelques jours auparavant, on administrera au patient un traitement antiallergique), soit de nature traumatique, ce qui suppose un risque réduit d'hémorragie locale.

C'est pourquoi, avant cette procédure il faut identifier les éventuelles déficiences de coagulation ou allergies.

Après avoir retiré le cathéter, la zone d'introduction sera fortement comprimée et gardée sous l'observation pendant au moins 24 heures.